



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction de l'aménagement, de l'environnement et  
des constructions DAEC  
Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion RUBD

Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 026 305 36 04, F +41 026 305 36 09  
[www.fr.ch/daec](http://www.fr.ch/daec)



Aux médias accrédités auprès  
de la Chancellerie d'Etat

*Fribourg, le 3 mai 2017*

Communiqué de presse

## **Gare de Châtel-Saint-Denis : le Grand Conseil et le Conseil général de Châtel-St-Denis appelés à se prononcer sur les crédits d'investissement**

*Le Grand Conseil et le Conseil général de Châtel-Saint-Denis se prononceront en juin sur les crédits d'investissement dans le cadre du projet de réaménagement de la gare de Châtel-Saint-Denis. Le législatif cantonal est saisi d'une demande de 14,35 millions de francs (TTC) pour le déplacement de la route cantonale. Le Conseil général de Châtel-Saint-Denis se prononcera quant à lui sur 4 demandes de crédits d'un montant total de 5,145 millions de francs (TTC) pour la revitalisation du ruisseau du Tatrel, la création d'une liaison de mobilité douce ainsi que des travaux routiers, d'épuration et d'adduction d'eau. Pièce essentielle du RER Fribourg/Freiburg dans le sud du canton, la nouvelle gare devrait être mise en service en novembre 2019. Elle permettra l'instauration d'une cadence semi-horaire entre Bulle et Palézieux et redessinera les infrastructures de transports du chef-lieu veveysan.*

Le projet de réaménagement de la gare de Châtel-Saint-Denis est géré conjointement par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), les Transports publics fribourgeois (TPF) et le Conseil communal de Châtel-Saint-Denis. Il comprend l'édification de la nouvelle gare ferroviaire, la construction d'une nouvelle route cantonale, le déplacement et la revitalisation du cours d'eau du Tatrel, la création d'une voie verte ainsi que des travaux de canalisations. Le projet permettra de supprimer deux passages à niveaux avec un gain de sécurité pour les usagers de la route et les piétons.

### **I. Projet routier**

La nouvelle route cantonale empruntera en partie le tracé de l'ancienne ligne ferroviaire. Elle a été divisée en deux parties. Le tronçon ouest (RC1) prévoit la construction d'une nouvelle route cantonale entre la route de Palézieux et l'avenue de la Gare, sur 840 mètres et avec deux bandes cyclables. La réalisation de ce tronçon a été intégrée dans la procédure fédérale ferroviaire d'autorisation des plans (PAP) concernant le déplacement de la gare, lancée en avril 2016. Dans le cadre des travaux pour le tronçon est (RC2), l'actuelle route communale sera assainie et réaménagée sur 185 mètres, dans le prolongement de la RC1 jusqu'à la jonction de l'Avenue de la Gare avec la route cantonale de Vevey. Les travaux de la RC2 seront mis à l'enquête le 5 mai prochain.

## **II. Revitalisation du Tatrel et projet de voie verte**

Le Conseil général de Châtel-Saint-Denis se prononcera sur 4 demandes de crédit pour un montant total de 5,145 millions de francs (TTC). Le cours d'eau du Tatrel doit être déplacé, tout comme un réseau complexe de canalisations communales, cantonales et privées. Le projet prévoit également la réalisation d'une voie verte pour promouvoir la mobilité douce et relier le site du Cycle d'orientation (CO) à la nouvelle gare. Ce crédit comprend également la participation de la commune aux travaux routiers.

L'ensemble du projet de réaménagement du quartier de la gare est devisé à 60,9 millions de francs. Il est supporté conjointement par la Confédération, l'Etat de Fribourg, la Commune de Châtel-Saint-Denis et les Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA.